

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 19 juin 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 11, 12, 13 et 14 juin 2019

2019 DU 120 Dénomination rue Andrée Putman (17e).

Mme Catherine VIEU-CHARIER, rapporteure.

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le plan annexé à l'exposé des motifs de la présente délibération ;

Vu le projet de délibération, en date du 28 mai 2019, par lequel Mme la Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination " rue Andrée Putman " à la voie identifiée par l'indicatif BX/17, en cours d'aménagement dans la ZAC Porte Pouchet (17e) ;

Vu l'avis du Conseil du 17e arrondissement, en date du 27 mai 2019 ;

Sur le rapport présenté par Mme Catherine VIEU-CHARIER, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

La dénomination " rue Andrée Putman " est attribuée à la voie BX/17, propriété de la Ville de Paris, destinée à devenir publique, commençant au 6 rue Pierre Rebière et finissant boulevard du Bois le Prêtre (17e).

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO